

D166/177



ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ
Royaume du Cambodge

អង្គជំនុំជម្រះសាលាដំបូងក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Chambres extraordinaires au sein
des tribunaux cambodgiens

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត
Bureau des co-juges d'instruction

សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ/Dossier pénal
លេខ/N°: 002/14-08-2006
លេខស៊ើបអង្កេត/Instruction
លេខ/N°: 002/19-09-2007-CETC-BCJI

Nation-Religion-Rob ឯកសារទទួល DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception): 22 / 09 / 2009 ម៉ោង (Time/Heure): 15 : 00 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: S.A.N.N. RADA

កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់បម្លើយសាក្សី
Procès-verbal d'audition de témoin

Le six juillet deux mille neuf, à neuf heures et trente minutes, dans la municipalité du district d'Anlong Veng.

Nous, **EM Hoy (ឯម ហ៊ឹយ)** et **Philip Caine**, enquêteurs auprès des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), tels que désignés par commission rogatoire des co-juges d'instruction en date du 5 novembre 2008.

Vu la Loi relative à la création des CETC du 27 octobre 2004,
Vu les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des CETC,

Assisté par **SAUR Sokhalay (សួរ សុខាលីយ៍)**, interprète assermenté auprès des CETC,

Avons procédé à l'audition et recueilli la déposition de **BAN Siek (បាន សៀក)** dont les données d'identité sont les suivantes :

Original KH: 00348789-00348805

ឯកសារទទួលបានត្រឹមត្រូវតាមច្បាប់ស៊ើប CERTIFIED COPY/COPIE CERTIFIÉE CONFORME ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ នៃការបញ្ជាក់ (Certified Date /Date de certification): 23 / 09 / 2009 មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង /Case File Officer/L'agent chargé du dossier: <i>Ratanak</i>
--

~~D166/177~~

Le soussigné **BAN Siek**, dont l'alias/le nom de révolution fut **HANG Phos** (ហង្ស ផុស), le nom de naissance **HANG Sunho** (ហង្ស ស៊ុនហ្សូ), est né en 1954, dans le village de **Russey Kroak** (ឫស្សីក្រោក), commune de **Russey Kroak**, district de **Mungkul Borey**, province de **Battambang**. Il est de nationalité cambodgienne et est membre du conseil du district d'**Anlong Veng**. Son père, **HANG Heang** (ហង្ស ហ៊ីង), et sa mère, **LONG Penh** (ឡុង ពេញ), sont décédés. Il est actuellement domicilié dans le village d'**O Chenchean** (អូចិនឆៀន), commune d'**Anlong Veng**, district d'**Anlong Veng**, province d'**Oddar Meanchey**. Il est marié à **HANG Phon** (ហង្ស ផុន), toujours en vie, et est père de neuf enfants.

Il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale.

Il a déclaré être capable de lire, d'écrire et de comprendre le khmer.

Il a déclaré être incapable de lire et d'écrire d'autres langues.

La version originale du présent procès-verbal a donc été rédigée en khmer.

Nous l'avons informé que sa déposition serait enregistrée et filmée.

Il nous a affirmé n'avoir aucun lien de parenté avec la personne mise en examen ou avec les parties civiles.

Il a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des CETC.

Nous l'avons informé de son droit de refuser de faire une déposition qui risquerait de l'incriminer, conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des CETC.

Questions (O)-Réponses (R) :

Q : Veuillez raconter brièvement votre vécu entre 1975 et 1979 !

R : En 1975, j'ai été à une zone de pêche située à **Kien Chrey**. Après la libération de **Phnom Penh**, je suis venu fabriquer des barrages à poisons à **Pork Tanguon**, district de **Prêk Prâsâp**, province de **Kampong Cham**. Jusqu'en 1977, dans la Zone centrale, on a procédé à la purge des dirigeants du village de **Kândal**, considérés comme les gens de la CIA. À ce moment-là, **Paaun Oeun** (ហៀន) (décédé, secrétaire de la Région 42), est allé me prendre de **Pork Tanguon** pour venir travailler aux travaux publics. On m'a alors adhéré au Parti comme membre de plein droit, à la Région 42. Plus tard, on m'a nommé chef du commerce de la Région 42. Alors, j'ai sélectionné ceux qui avaient de bonnes biographies pour y travailler. J'y ai travaillé environ trois mois. Ensuite, j'ai été muté au district de **Chamkar Leu** pour aider à préparer son organisation. A l'époque, la dénommée **SOU Socun** (ស៊ូ ស៊ុន) (elle habite à **Anlong Veng**) était chef du comité de district et moi, son adjoint. J'y ai travaillé pendant trois mois.

D166/177

Q : Quelle était votre relation avec Oeun ?

R : Il était mon petit beau-frère. Je tiens à préciser que j'avais sept frères et sœurs dont un cadet s'était enfui pour rejoindre les ennemis (du côté de la République de LON Nol) et un autre a été exécuté car il avait été accusé d'être ennemi. A l'époque, j'ai caché ma vraie identité en disant que certains de mes frères et sœurs avaient disparu et que je ne savais pas où ils étaient allés.

Q : Où se trouvait-il le bureau des travaux publics ?

R : Il se situait à Thnâl Bêk et j'ai commencé à y travailler en 1977.

Q : Quand vous étiez au bureau des travaux publics, quel travail vous a-t-on assigné ?

R : Quand j'y suis arrivé, on m'a ordonné d'aller construire une route. A l'époque, c'était le dénommé Chhlâng (ឡង់) (décédé) qui était chef. Ce dernier pensait que c'était parce que j'avais commis une infraction qu'on m'avait assigné ce genre de travail. A ce moment-là, on m'a adhéré au Parti comme un membre de plein droit et m'a nommé chef du commerce de la Région 42 comme je l'ai déjà susmentionné.

Q : Qui vous a nommé chef du commerce de la Région ?

R : C'était mon petit beau-frère Oeun qui, à l'époque, n'était pas au courant de mon passé. Puisque nous étions très proches sur le plan familial, il faisait confiance en moi et m'a directement affecté à ce poste.

Q : Combien étaient-ils les membres du commerce de la Région ?

R : Il y avait une vingtaine de personnes. Alors que je travaillais là-bas, j'ai sélectionné les cadres du Parti. Je voudrais rajouter qu'à la suite de la purge à la Zone centrale, il ne restait que quatre personnes importantes, à savoir Bâng KE Pork (ប៉ង កេ) (décédé), IENG Chham (អៀង ឆាម) (il habite à Anlong Veng), Oeun et moi-même. Et d'autres personnes ont tous été emmenées et exécutées. Il y avait encore la dénommée SOU Soeun (elle est ma grande belle-sœur) et elle est l'épouse de KE Pork, qui était chef du comité du district de Chamkar Leu.

Q : A quel moment a-t-elle eu lieu la purge à la Région 42 ?

R : Cette purge avait eu lieu avant même que j'aie été muté aux travaux publics. Et mon chef qui était allé à Pork Tanguon ainsi que sa famille ont tous été purgés. Ceux qui habitaient à la Zone centrale ont tous été purgés par les gens de la Zone Sud-ouest.

Q : Pourquoi ces gens-là ont-ils tous été purgés ?

R : Je ne le savais pas. A l'époque, j'étais combattant et je voyais que les gens avaient disparu au fur et à mesure.

Q : Comment la purge se faisait-elle ?

~~D166/177~~

R : Je n'en étais pas au courant, mais je savais juste que ces gens avaient été convoqués à la rééducation et qu'ils avaient ensuite disparu. On ne nous avait pas dit d'avance de cette purge. A l'époque, on disait : « On versera goutte à goutte ses larmes tant qu'on arrive à la fosse ». Et cela voulait dire qu'on ne nous faisait pas savoir d'avance si l'on voulait nous emmener pour l'exécution.

Q : Quand il y a eu une purge des gens à l'échelon inférieur, informait-on ceux de l'échelon supérieur ?

R : Je ne le savais pas car quand je suis devenu chef du bureau de commerce, la purge a déjà été terminée.

Q : Alors que vous étiez chef du commerce de la Région, comment avez-vous sélectionné les cadres ?

R : C'est-à-dire que nous avons sélectionné les gens à qui nous faisons confiance pour les forger le caractère. Mais nous ne les avons pas tout de suite adhérez au Parti. A l'époque, il y avait les dénommés Oe (ឃី) (décédé) et Aun (អ៊ុន) (décédé) qui travaillaient également dans la section du commerce.

Q : Par la suite, quel évènement s'est-il passé ?

R : Plus tard, on m'a envoyé au district de Chamkar Leu pour aider à l'organiser. Je me rappelle que c'était en 1977, mais je ne sais pas quel mois c'était. Parallèlement, on a dit que SOA Yan (សោ យ៉ាន), *alias* Phim (ភីម) (décédé), avait fait preuve de trahison. A ce moment-là, les gens de la Région ont levé les troupes pour les installer à Steoung Trâng afin de résister aux forces de SAO Phim (សោ ភីម). Alors que la Zone Est se trouvait dans une situation de chaos, les membres du comité de la Région 22 dirigés par CHEA Sim (ជា ស៊ីម) se sont enfuis dans les forêts. SON Sen (សុន សែន) (décédé, *alias* Bàng Khieu (ហៀង)) ont envoyé trois personnes à la Zone Est, à savoir Rin (រិន) (il est actuellement à Malay), qui avait nommé à la fois secrétaire de la Région 22 et commandant ; Siem (ស៊ីម), chef de comité de district (il a un bec-de-lièvre et il habite peut-être Malay) et Roen (រឿន), aussi chef de comité de district (de sexe féminin, je ne sais pas si elle est encore en vie ou décédée).

Q : Et après, que s'est-il passé encore ?

R : A ce moment-là, le dénommé Oeun m'a envoyé avec Oa et Aun ainsi que sept ou huit aide-corps pour réorganiser les autorités de chaque village et commune dans le district de Krauch Chmar. Parallèlement, SON Sen a aussi envoyé trois personnes à Krauch Chmar pour travailler avec nous, à savoir Seam, Roen et un

autre dont je ne me souviens pas du nom. Et ces trois personnes ont été accompagnées par des militaires.

Q : A quel moment vous a-t-on envoyé au district de Krauch Chmar ?

R : On m'y a envoyé vers la fin de 1977 ou au début de 1978.

Q : Comment avez-vous réorganisé le district de Krauch Chmar ?

R : Tout d'abord, nous avons sélectionné ceux à qui nous faisons confiance. Je me rappelle qu'à l'époque, j'avais un cousin qui s'appelait Noy (ណយ) (décédé). Ce dernier connaissait les gens qui habitaient là-bas. Et je les ai nommés chefs du comité de commune, de village. Puis, j'ai fait un meeting dans lequel j'ai dit aux habitants : « CHEA Sim a fomenté la trahison. Maintenant, [nous devons] rester avec le Parti ». Et j'ai leur ai présenté les nouveaux chefs de commune et de village. Tout de suite après la nomination et le meeting, j'ai envoyé ces habitants à un chantier situé à Chhouk Tuolsnuol (ឈូកតួលស្នួល), district de Krauch Chmar.

Q : Qui a assisté à ce meeting ?

R : Nous étions répartis en deux groupes, le groupe de politique et celui de miliciens. Ce dernier ne savait guère prendre la parole. J'organisais l'armée et des chantiers alors que les camarades Oa, Aun et Siem préparaient les propagandes politique, militaire et économique afin de renforcer la gestion.

Q : C'était vous qui avez pris la décision pour recruter l'armée ou y avait-il une proposition de la part de l'échelon supérieur ?

R : Nous avons fixé un plan pour chaque commune de recruter les militaires d'après le besoin de l'échelon supérieur, par exemple cinq ou dix personnes par commune. Ensuite, chaque commune m'avait envoyé les combattants que j'ai entraînés et armés. Je me rappelle, à ce moment-là, avoir recruté 200 militaires mais l'échelon supérieur n'avait exigé que 100. Ces militaires, c'était pour les confier au camarade Ron (រ៉ន), *alias* SAN Kung (សាន កុង), qui était chef d'une unité spéciale du Centre (il est actuellement conseiller du gouvernement royal à Anlong Veng). A ce moment-là, il avait 400 militaires spéciaux pour organiser la défense. SON Sen m'a demandé pourquoi j'avais créé l'armée, si je voulais fomenté une trahison. Je lui ai répondu que non, que j'avais confié 100 militaires au Parti et que j'avais gardé les 100 autres pour défendre le district. C'était seulement plus tard que j'ai envoyé à SAN Kung ces 100 militaires.

Q : Où se trouvait-il le lieu d'entraînement des militaires ?

R : D'après mes souvenirs, il se situait à la commune de Tuol Snuol, district de Krauch Chmar, province de Kampong Cham.

Q : Par la suite, quels évènements se sont-ils passés au district de Krauch Chmar ?

~~D166/177~~

R : Je me rappelle que les habitants d'une commune appartenant au district de Krauch Chmar se sont révoltés. Et le chef du comité de cette commune l'a rapporté au chef du comité du district. Alors, ce dernier a rapporté cette question à la Région. Ensuite, la Région a ordonné de mobiliser ces habitants révoltés pour les installer dans une grande salle située sur une île du Mékong. A ce moment-là, les forces ont obéi à l'ordre de l'échelon supérieur. Par la suite, ce dernier a écrit en stylo rouge une note au district en disant : « Tous ces révoltés doivent être tous anéantis ». Quant cette note est arrivée, j'étais encore au chantier. Alors, on m'a convoqué au bureau du district et le camarade Siem m'a dit : « *Bâng*, ceci est une note venue de l'échelon supérieur » en ajoutant que ces révoltés devaient être tous anéantis. Alors, j'étais d'accord [avec lui], mais je ne n'ai pas lu la note. Nous avons tout de suite organisé une réunion afin de faire une décision relative à cet anéantissement. Ensuite, nous tous, membres du comité du district, nous nous sommes rendus par canot au lieu où les révoltés avaient été installés. Ceux qui y sont allés avec moi, c'était les dénommés Oa, Aun, Siem et un certain nombre de miliciens.

Q : A ce moment-là, que s'est-il passé ?

R : A notre arrivée, le prénommé Siem a remis cette note au commandant militaire qui était responsable de ce lieu. A ce moment-là, ceux qui étaient venus avec moi sont entrés dans l'école. Quant à moi, j'ai regardé par les fenêtres et j'y ai vu au moins 80 personnes qui n'étaient pourtant pas attachés. Puis, nous sommes rentrés.

Q : Qui sont-ils allés réprimer cette révolte ?

R : C'était les camarades Oa, Siem et Aun qui ont envoyé les forces pour réprimer les révoltés.

Q : Ces révoltés ont-ils été anéantis ?

R : Oui, ils ont tous été exécutés. J'étais au courant de cette affaire car les militaires l'ont rapportée au district et ces militaires sont également rentrés.

Q : D'où sont-ils venus ces militaires ?

R : Certains étaient les forces venues de mon côté, et d'autres, du côté de Siem. Je ne connaissais pas leurs noms.

Q : Saviez-vous que parmi les gens emmenés à l'exécution, y a-t-il eu des évadés ?

R : J'ai entendu dire qu'il y avait une personne qui s'est jeté à l'eau et a disparu. Mais je ne sais pas si elle est encore en vie ou comment.

Q : Les gens qui ont été anéantis étaient-ils les Chams ou les Khmers ?

R : Les habitants révoltés étaient à la fois les Chams et les Khmers, la plupart d'entre eux étaient des jeunes et il n'y avait guère de personnes âgées. D'autre part, il n'y avait pas d'exécution d'autres Chams ou d'autres Khmers.

Q : Comment s'appelait-elle l'île où les révoltés ont été installés ?

~~D166/177~~

R : Je ne me rappelle pas le nom de ce lieu.

Q : Après cette révolte, à qui avez-vous rapporté [cette révolte] ?

R : Je l'ai rapporté à SON Sen et Rin, et pas à KE Pork. On avait fait un rapport par un courrier écrit au stylo rouge qui voulait dire que c'était un courrier urgent. Je me rappelle que le courrier ordonnant l'anéantissement, écrit au stylo rouge, était venu du prénommé Rin.

Q : Cet anéantissement a-t-il été exécuté sur l'ordre de l'échelon supérieur ?

R : Je pense que SON Sen seul qui était l'échelon supérieur car il était chef de la Zone et commandant de l'armée.

Q : Comment ces révoltés ont-ils été exécutés ?

R : Ils ont été tués avec les coups de bâton. On avait creusé de grandes fosses dans lesquelles ils ont été enterrés et chaque fosse pouvait contenir d'une vingtaine à une trentaine de cadavres.

Q : Étiez-vous au courant de l'exécution des gens par la décapitation ?

R : Je ne le savais pas. Mais quand je suis arrivé au district de Krauch Chmar, j'ai vu beaucoup de cadavres décapités gonflés flottant sur le Mékong.

Q : L'île nommée Phâll était-elle le lieu destiné à installer tous ces révoltés ?

R : Je ne m'en souviens pas. Mais je sais juste que c'était une île.

Q : Et les autres habitants qui n'étaient pas les révoltés, où ont-ils été envoyés ?

R : En dehors de ceux qui ont été anéantis, ils ont tous été emmenés travailler au chantier de Chhouk Tuol Snuol.

Q : Pendant que vous gériez le district de Krauch Chmar, combien de révoltes y a-t-il eu ?

R : Il n'en y a eu qu'une seule.

Q : Comment se faisait-il le rapport à l'échelon supérieur ?

R : C'était par l'intermédiaire d'un messenger, avec un tampon sur le document.

Q : Un courrier destiné à l'échelon supérieur a-t-il été écrit à la main ou dactylographié ?

R : Il a été écrit à la main et signé. Un membre de n'importe quel district pouvait rédiger un courrier destiné à l'échelon supérieur. Mais simplement après qu'il ait été signé, il fallait se communiquer l'information.

Q : Au bureau du district de Krauch Chmar, y avait-il un lieu pour garder des documents ?

R : Non, il n'y en avait pas. Quand je suis allé à une réunion, je n'avais qu'un seul cahier pour prendre des notes, et parfois, je n'en avais même pas. Et je n'ai pas non plus de cahier qui me reste. J'ai tout détruit.

~~D166/177~~

Q : Après que la révolte est finie, quels évènements se sont-ils passés ?

R : Par la suite, *Om Khieu* et *Rin* m'ont convoqué avec d'autres plusieurs membres (je ne m'en rappelle pas combien) à une réunion pour nous dire de la purge des gens appartenant aux CIA et KGB qui étaient des ennemis infiltrés. Ils m'ont dit de recruter de bons éléments et de renforcer l'armée. *SON Sen* a dit à la réunion : « Il faut bien recruter l'armée et faire attention aux vers à l'intérieur de la chair ». Je me rappelle que les biographies des militaires que j'ai recrutés n'avaient pas été examinées en détail. Mais si je les révisais, il y aurait sans faute un trouble au sein de l'armée.

Q : Quels types de personne étaient-elles considérées comme celles de mauvais éléments ?

R : Elles étaient les peuples nouveaux. J'ai également dit à la plupart de celles qui travaillaient dans un chantier de ne pas parler trop. « La voie d'action réside dans les actes que nous effectuons. Si nous commettons quelque chose contrairement aux voies du Parti, nous serions carrément des ennemis ». Certains disaient : « Faire les travaux de riziculture avec de l'eau, on mange du riz. Faire les travaux de riziculture avec les canaux, on mange du bouillon de riz ». Ceux qui avaient prononcé ce propos ont tous été purgés. Quant aux militaires qui étaient avec moi, ils étaient composés d'éléments mixtes.

Q : Où a-t-elle eu lieu la réunion portant sur cette purge ?

R : Elle s'est déroulée au district de *Suong*, province de *Kampong Cham*. Je me rappelle qu'à ce moment-là, c'était *SON Sen* qui m'avait lui-même écrit le courrier. Et la plupart des participants à la réunion étaient les gens venus de la Zone Sud-ouest. C'était moi seul qui étais venu de la Zone centrale. C'était *SON Sen* qui dirigeait la réunion, étant assis seul sur une table. Et nous tous, nous étions assis en bas. Pendant la réunion, on a dit que les gens appartenant à la CIA étaient les chiens au service des Etats-Unis, et ceux appartenant au KGB, les chiens au service des *Yuons*. Pendant la réunion, était suspendu au mur le slogan « Anéantir tous les gens de la CIA et du KGB ».

Q : A-t-on dit des méthodes pour rechercher les gens de la CIA et du KGB ?

R : C'était très difficile. Deux personnes m'ont accusé de faire partie de la CIA. L'un, c'était le chef [de fabrication] des barrages à poissons, qui a été accusé d'appartenir à la CIA. Il a répondu que j'avais assisté à une réunion avec lui. Mais puisque *Bàng Pork* était mon grand beau-frère et que le camarade *Oeun* était mon petit beau-frère, je n'ai pas été arrêté. D'autre part, je n'ai été accusé que par deux personnes. Si je l'étais par trois personnes au moins, je ne pourrais peut-être pas m'en sortir. J'étais au courant de cela grâce à mon petit cousin prénommé *Séng* (សេង) (il habite actuellement *Païlin*) qui m'avait dit : « Frère, tu es déjà accusé par deux personnes ». Je lui avais demandé qui il était. Il m'avait dit : « Celui qui est à [la fabrication] des barrages à poissons ». En outre, pendant la réunion, on n'a pas dit de méthode pour rechercher les gens de la CIA et du KGB. Mais on a dit simplement que *KOY Thuon* (ក្យូ តួន) (décédé, ministre du Commerce), *alias*

Thuch (ផ្កូ), était le chef de la CIA ; et que SOA Yan, *alias* Phim, était le chef du KGB dans la Zone Est.

Q : Pourquoi étaient-ils considérés comme les gens de la CIA et du KGB ?

R : Je pense qu'à l'époque, le problème qui a provoqué la perturbation était lié à l'existence de trois Partis. Le premier, c'était le Parti Communiste du Kampuchea qui a suivi la voie de Mao Tsé Tong. Le deuxième, c'était le Parti *Séreyka* (CIA) ; et le troisième, c'était le Parti des travailleurs indochinois (KGB). Si vous voulez être clair sur cette question, allez vous renseigner auprès de la prénommée Moeun (ម៉ែន) (elle est actuellement vendeuse de l'essence à Anlong Veng), épouse de PICH Cheang (ព័ត៌ម៉ា ជាន់), *alias* Ta Tho (តូ) (décédé), ex-ambassadeur en Chine, à l'époque du Kampuchea démocratique.

Q : SON Sen a-t-il dit comment il fallait faire avec les gens de la CIA et du KGB arrêtés ?

R : Il n'en a pas dit.

Q : Et plus tard, que s'est-il passé encore ?

R : Environ un mois plus tard, on m'a convoqué encore une fois à une réunion (je ne me souviens pas de date) et on a rédigé ma biographie. A ce moment-là, *Om* SON Sen m'a dit : « Camarade, allez travailler avec KE Pork ! ». Dans ma biographie, je n'ai pas dit que l'un de mes frères et sœurs avait été anéanti. Mais à ce moment-là, le Parti a déjà anéanti un de mes frères et sœurs cadets. Avant mon départ à la Zone centrale, SON Sen m'a dit d'organiser une réunion pour dire aux habitants : « Le Parti ne m'anéantit pas et il m'ordonne d'aller travailler à la Zone centrale avec KE Pork ». Quant au prénommé Siem, il était aussi au courant de l'anéantissement de l'un de mes frères et sœurs cadets. Un jour après mon arrivée chez-moi, située à la Région 42 dans le district de Krauch Chmar, un problème a eu lieu : les cent militaires que j'avais entraînés et gardés pour être permanents au district de Krauch Chmar se sont enfuis dans les forêts pour se révolter contre nous. Plus tard, il y a eu l'évacuation des habitants du district de Krauch Chmar vers la Région 42 située dans la Zone centrale. Parallèlement, le Centre a sorti un document portant sur « la sauvegarde pour ne plus exécuter les gens ».

Q : Avez-vous vu ce document portant sur la sauvegarde de la part du Centre ?

R : Ce document est probablement provenu de NUON Chea car il était président de l'Assemblée. Sur le plan de direction, il n'y avait que *Om* NUON Chea et SON Sen qui ont sorti ce document.

Q : Avez-vous lu ce document portant sur la sauvegarde ?

R : Je ne l'ai pas lu car j'étais un homme nouveau. Si je n'étais pas l'un des frères de Oeun, je continuerais peut-être à tirer les filets de pêche pour pêcher les poissons. Ce document portant sur la sauvegarde a été sorti en 1978. Quand j'étais à la

~~D166/177~~

Région 42, il y a eu la convocation des gens à la réunion portant sur la rééducation à laquelle participaient plusieurs enseignants qui étaient les ex-enseignants des anciens régimes. Dans cette réunion, on a parlé du document portant sur la sauvegarde dans laquelle les enseignants ont posé la question : « Y aura-t-il la pratique de sports à l'avenir ? ». Oeun a dit : « Le lieu où l'on fait du sport, c'est au chantier ».

Q : Qui étaient-ils ces enseignants ?

R : A l'époque, il y avait environ trente enseignants survécus à la purge. Je me souviens qu'il y avait une personne prénommée Lorn (ល័ន) (il habite actuellement aux Etats-Unis) qui habitait à Baray Choandêk. Son village natal se situait aux environs de Thnôt Chum et il était enseignant sous l'ancien régime. Il a aussi été convoqué à cette réunion. Quant aux autres à part lui, je ne me rappelle pas leurs noms.

Q : Concernant le document portant sur la sauvegarde, de quoi Oeun a-t-il parlé ?

R : Dans ce document, on a dit qu'il était interdit de ne plus procéder à la purge chez les déviants, les politiciens et les petits bourgeois. Par exemple, le Parti tolérait un quelconque cadre ou habitant qui commettrait une erreur. Parallèlement, la situation était perturbée, c'est-à-dire que l'eau montait déjà jusqu'au nez.

Q : L'exécution a-t-elle été terminée quand le document portant sur la sauvegarde a été sorti ?

R : Oui, elle a été finie quand il y a eu la sortie de ce document. A ce moment-là, si une ou deux personnes nous accusaient d'appartenir aux CIA ou KGB, nous devrions aller avouer devant KE Pork. Les autres devaient faire de la sorte. Quant à moi, je ne l'ai pas fait ainsi car nous étions frères.

Q : A l'époque, y a-t-il eu la purge des Vietnamiens ?

R : Tous ceux qui étaient Vietnamiens ont tous été exécutés. Concernant cette exécution, je ne savais pas s'il y avait eu ou pas la politique rendue par l'échelon supérieur. Mais s'ils étaient Vietnamiens, ils seraient tous exécutés. Même les Khmers du nord (Kampuchea Krom) que les Vietnamiens avaient emmenés pour être formés et qui étaient rentrés et devenus cadres khmers rouges ont aussi été emmenés pour être anéantis. Quant à moi, je n'ai jamais reçu l'ordre de l'échelon supérieur pour exécuter les Vietnamiens.

Q : Au district de Krauch Chmar, y avait-il les Vietnamiens qui ont été arrêtés et exécutés ?

R : Non, il n'y en avait pas. Je ne savais pas en quelle année ce plan relatif à l'anéantissement des Vietnamiens avait commencé car je ne suis pas allé à une formation.

Q : Les Chams étaient-ils considérés comme les ennemis du Parti Communiste du Kampuchea ?

~~D166/177~~

R : Je pense qu'ils ne l'étaient pas. Mais à l'époque, à l'instar des bonzes, les Chams n'ont pas été autorisés à faire des prières. Toutes les religions ont été alors abolies et seul le Parti Communiste du Kampuchea qui devait être respecté. Le Parti Communiste détestait le plus les bonzes et le roi.

Q : Saviez-vous qu'il y a eu l'exécution des bonzes ?

R : Je ne l'ai jamais vue. Mon frère cadet a été défroqué et il est devenu militaire.

*(Nous nous sommes reposés le 6 juillet 2009 à seize heures et zéro minute).
(L'audition a été reprise le 7 juillet 2009 à neuf heures et trente minutes).*

Q : Quand vous avez été muté à la Zone centrale, que vous a-t-on ordonné de faire ?

R : On m'a envoyé à la Région 42. J'ai alors cessé de travailler et j'accompagnais le prénommé Oeun dans ses déplacements.

Q : De combien de personnes était-il composé le comité de la Région 42 ?

R : Dans le comité de la Région 42, il y avait le dénommé Oeun et un autre, chef adjoint de la Région, qui s'appelait Pauch (ហ្ន៊ូ) (il habite à Anlong Veng). A part eux, il y avait les chefs du comité de district tels que *Bâng* Soeun (ហ្ន៊ូ) (il habite Anlong Veng) qui était chef du comité du district de Chamkar Leu ; Tin (ទីន) (décédé), chef du comité du district de Taing Kok ; *Bâng* Pauch, à la fois chef adjoint de la Région et chef du comité du district de Baray ; Lorn (ល័ន) (décédé), chef du comité du district de Stoeung Trâng et le chef du comité du district de Prêk Prâsâp dont j'oublie le nom.

Q : Qui faisaient-ils partie du comité de la Zone ?

R : Quant au comité de la Zone, il y avait *Bâng* KE Pork (décédé), *Bâng* Sim (ស៊ីម) (il est encore en vie mais je ne sais pas où il habite), secrétaire de la Région 43 située dans la province de Kampong Thom, Oeun (décédé), secrétaire de la Région 42 et le dénommé Ane (អេន) (il est actuellement à son village natal, secrétaire de la Région 41. Du côté de la plantation d'hévéas, il y avait le dénommé Chim (ជីម) (il n'a pas de bras droit et habite actuellement la commune d'Osvay, district d'Anlong Veng. Son épouse est membre du conseil communal). Il était venu de la Zone Sud-ouest et chef des champs d'hévéas de Chamkar Andaung et de Mémout. Il était le chef de la Zone centrale (membre du comité permanent de la Zone). Ensuite, le dénommé Két (កេត) (il est actuellement colonel en poste à un champ de bataille et son village natal se trouve à Trâpaing Prasat) était membre de la Zone centrale. Et le dénommé Mét (ម៉េត) (il est actuellement membre du conseil

~~D166/177~~

du district de Trâpaing Prasat) qui était aussi membre de la Zone centrale. Le dénommé Chham (ឆាម) (il habite Anlong Veng) était milicien et le bras droit de KE Port et il travaillait aux travaux publics. Ce dénommé Chham était la personne la plus âgée de la Zone centrale car il était là même avant l'arrivée des gens de la Zone du Sud-ouest.

Q : Avez-vous jamais assisté à une réunion avec KE Pork ?

R : Non, jamais. Il est allé voir secrètement SON Sen et il s'est enfui dans la forêt de Sândan, province de Kampong Thom, en me laissant tout seul (le dernier évènement).

Q : Quand vous êtes retourné à la Région 42, les gens dans les coopératives continuaient-ils à travailler normalement ?

R : Je ne le savais pas car on m'a ordonné de rester avec Oeun. Mais mon épouse est allée vivre dans une coopérative.

Q : Qu'avez-vous fait quand vous restiez avec le dénommé Oeun ?

R : Je ne faisais rien car la situation était déjà en trouble.

Q : A la Région 42, avez-vous jamais assisté à une réunion avec Oeun ?

R : Quand il y avait des réunions, je n'y ai jamais assisté. Seuls les chefs du comité de district y ont été convoqués.

Q : A l'époque, comment était-elle la situation de la Région 42 ?

R : A la Région 42, les gens de la CIA ont tous été purgés. Mais à la Zone Est, il y avait les gens du KGB qui n'ont pas encore tous été anéantis. Etant donné que KE Pork était un homme fidèle à POL Pot (décédé), ce dernier ne l'a pas tué. Mais il était toujours inquiet pour sa propre sécurité.

Q : Les gens étaient-ils détenus avant d'être emmenés à l'exécution ?

R : Je n'ai jamais vu cela. Ceux qui faisaient l'objet de la purge ne le savaient pas d'avance. Et même nous appartenant au district ne pouvions pas le savoir. Quant à ceux qui avaient une fonction importante seraient tous envoyés à l'échelon supérieur. J'ai entendu dire que le dénommé Chân (ចាន់), chef de la Région 43 (décédé) et qui était du réseau de Thuch (តូច), avait déjà été emmené à Phnom Penh. Il y avait encore le dénommé Chhin (ឃីន) (décédé) qui était membre du comité de la Région avec le dénommé Chân a aussi été envoyé au centre de sécurité de Phnom Penh. A part eux, je ne connaissais pas d'autres personnes qui ont été emmenées et exécutées. J'étais au courant de cette affaire quand je suis retourné au bureau des travaux publics.

Q : Qui a ordonné d'emmener les gens à la rééducation ?

R : Je ne le savais pas.

~~D166/177~~

Q : Connaissez-vous le centre de sécurité situé à la pagode de Baray Choandêk ?

R : Si vous voulez être clair sur cela, allez vous renseigner auprès de *Bâng* Pauch, responsable du district de Baray. Au moins une fois par mois, il allait superviser [ce centre de sécurité]. S'il ne s'y rendait pas, il y enverrait ses inférieurs. En outre, il ne peut pas répondre qu'il n'était pas au courant de cela. Dans un district, il devait y avoir au moins quatre ou cinq membres, y compris une femme. Quand il y avait l'arrestation des gens, le district le savait toujours.

Q : Saviez-vous combien de personnes qui ont été envoyées à la pagode de Baray Choandêk ?

R : Je ne le savais pas car je venais d'aller une fois à mon village natal.

Q : Au district de Baray, y avait-il combien de centres de sécurité ?

R : Je ne le savais pas.

Q : Étiez-vous au courant de la construction du barrage du 1^{er} janvier ?

R : Je le savais mais je n'y ai pas participé. J'ai entendu dire que le dénommé Chham était un ingénieur de la construction de ce barrage et qui pouvait savoir beaucoup sur sa construction.

Q : Combien de centres de sécurité y avait-il au district de Krauch Chmar ?

R : Je ne le savais pas, mais *Om* CHEA Sim pouvait en être au courant quand il était là-bas. Quand j'allais aux réunions au lieu de *Om* Khieu, il me semblait de ne pas voir le centre de sécurité. Mais je ne savais pas où l'on l'installait.

Q : Nous avons interviewé ceux qui avaient été détenus au district de Krauch Chmar et ils nous ont dit qu'il y avait un centre de sécurité qui fonctionnait alors que vous gériez ce district. Pourriez-vous préciser cela ?

R : Je crois fermement qu'il n'y en avait pas. S'il y en avait, on arrêterait les gens et les emmènerait pour les anéantir d'un seul coup. Si c'était un centre de sécurité, il y aurait des menottes, des prisons. Mais à mon arrivée, il n'y en avait pas.

Q : Avant d'être emmenés pour l'anéantissement, avait-on installé les gens dans un bâtiment ?

R : Oui, on les installait dans un bâtiment comme on a installé les révoltés sur l'île, avant de les emmener pour les anéantir. Par exemple, un lieu dans le bureau du commerce situé au chef-lieu du district de Krauch Chmar était un lieu destiné à installer les gens avant de les anéantir. Mais il n'était pas un centre de sécurité. Ces gens à exécuter n'étaient pas gardés pour longtemps. Simplement après l'avoir rapporté à l'échelon supérieur et que ce dernier a ordonné de les anéantir, ils ont été exécutés d'un seul coup, sans aucun interrogatoire pour rechercher leurs réseaux.

Q : Qui a ordonné cet anéantissement ?

~~D166/177~~

R : En général, s'il n'y avait pas l'ordre de l'échelon supérieur, il serait impossible de le faire. Ceux qui ont donné l'ordre, c'était SON Sen et Rin. Et ce dernier était un responsable après SON Sen.

Q : Au district de Krauch Chmar, y avait-il des réunions quand vous étiez là ?

R : Il y avait des réunions au sein du comité du district composé de sept membres qui étaient un militaire et tous les membres du comité du district. Après avoir tout purgé, l'armée s'est retirée en derrière et nous y sommes entrés pour nous répartir les tâches.

Q : Qui dirigeaient-ils ces réunions ?

R : A l'époque, c'était Siem et moi qui dirigeons les réunions. Ce genre de réunion n'avait pas lieu souvent. J'ai organisé seulement trois ou quatre réunions car les membres du comité du district étaient encore occupés à l'organisation de chaque commune.

Q : Qui sélectionnaient-ils les chefs de coopérative ?

R : C'était les membres du comité du district et moi qui sélectionnions les chefs de coopérative. La sélection se faisait dans chaque commune et nous nous renseignions sur les biographies de ces personnes [chefs de coopérative]. Cette sélection ne se faisait pas en une journée, mais pendant environ un mois. Après avoir sélectionné leurs noms, nous les avons envoyés à l'échelon supérieur. L'organisation se faisait uniquement dans le district de Krauch Chmar. Je n'ai jamais reçu l'ordre de l'échelon supérieur pour envoyer les gens à travailler dans d'autres districts.

Q : Pendant les réunions, y avait-il des prises de note ?

R : Au district, il y avait un secrétaire qui s'occupait de la prise de note et de faire des rapports que je signais pour les envoyer à l'échelon supérieur. Je ne me rappelle pas le nom de ce secrétaire.

Q : Pendant les réunions, discutiez-vous les questions relatives à la sécurité ?

R : Oui, sûrement.

Q : Avez-vous jamais reçu de l'échelon inférieur les renseignements relatifs à la sécurité ?

R : Oui, c'était de la part des chefs de coopérative. J'étais à la fois permanent au chantier et entraîneur des militaires. C'était seulement quand il y eu un problème qu'on m'a convoqué à la réunion.

Q : Pendant les réunions, nous rapportait-on l'arrestation des gens ?

R : Elle a aussi été rapportée. Quand une coopérative a fait un rapport au district, les miliciens allaient arrêter ces gens. Et la coopérative n'avait pas le droit de demander où ces gens arrêtés allaient être emmenés. La commune n'avait pas le droit d'exécuter les gens. Une fois [les gens arrêtés] arrivés au district, ce dernier en a fait un rapport à l'échelon supérieur et attendait sa décision, avant de passer à

~~D166/177~~

l'action. Et c'était la Zone qui prenait cette décision, et pas la Région. Cette dernière faisait des rapports à la Zone. Cette démarche s'appliquait du bas en haut.

Q : Alors que vous étiez chef du comité du district de Krauch Chmar, combien de cas de ce genre d'anéantissement y a-t-il eu lieu ?

R : Je savais qu'il y avait eu ces cas, mais je n'en savais pas combien.

Q : De quelles infractions les gens arrêtés ont-ils été accusés ?

R : Qu'ils s'opposent au Parti, ils seraient considérés comme « ennemis ». Et ces gens-là, une fois arrivés au district, ils devaient être anéantis.

Q : Pendant que vous étiez chef du comité du district de Krauch Chmar, avez-vous entendu parler de l'exécution par décapitation d'un groupe composé de femmes, qui a eu lieu dans le village de Trea, district de Krauch Chmar ?

R : Oui, j'en étais au courant, mais je ne savais pas si c'était les femmes ou les hommes.

Q : Pourquoi y a-t-il eu l'exécution de ces gens ?

R : Je ne le savais pas. Mais à ce moment-là, c'était peut-être qu'ils ont été accusés d'appartenir aux CIA et KGB. Mais je ne suis pas allé les voir.

Q : Nous sommes allés interviewer les survivants de cet événement et ils nous ont dit qu'ils avaient été ordonnés de lever les mains s'ils étaient Khmers ou Chams. A ce moment-là, les Chams avaient tous été emmenés et exécutés. Pourriez-vous préciser cela ?

R : Je n'en étais pas au courant.

Q : Qui a-t-il ordonné cette exécution ?

R : Comme je l'ai déjà répondu, c'était de la part de l'échelon supérieur dans lequel il y avait SON Sen et Rin (il avait un bec-de-lièvre droit).

Q : Voulez-vous rajouter autre chose ?

R : Non, je n'en ai pas.

L'original ou une copie du procès-verbal a été remis au témoin.

Lecture du procès-verbal lui en a été donnée et le témoin n'a formulé aucune objection ; il y a apposé sa signature.

Après que lecture lui en a été donnée, le témoin a refusé de signer le procès-verbal.

Fin de l'audition : Le sept juillet deux mille neuf à quinze heures et vingt minutes.

Le témoin
Empreinte digitale :
BAN Siek

L'interprète
Signé :
SAUR Sokhalay

Les enquêteurs
Signé :